Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 16 (1878) **Heft:** 30 [i.e. 31]

Artikel: La bourgeoisie de Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-184806

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lo monsu lâi aovré la botse, vouâité dedein, preind on uti et crac, vouaiquie on gros marté que chaoté pé la tzambre. Noutron Daniet fâ onna boelâïe, chautè avau lè zégras tot épouairî, va fèré sa mâla et fo lo camp tzî son père que lâi demandé ce que vao derè cî commerce. Daniet sè mé à tchurla et lâi repond, allâ lâi vâi appreindré l'allemand, l'âi fâ biau; quand on lao demandé dao pan, vo trézont lè deints.

S. M.

La bourgeoisie de Lausanne.

Avant 1527, les habitants de Lausanne prenaient la qualité de bourgeois par le fait de la possession d'une maison dans la ville basse, par leur naissance dans la ville ou par le séjour d'un an et un jour à Lausanne. En voici un exemple :

Un certain Hugues Vingeron, originaire de St-Sulpice et qui était venu habiter Lausanne, fut réclamé par le prieur du monastère de St-Sulpice comme son homme taillable. Mais Vingeron se défendit en disant: qu'il avait acquis sa liberté et qu'il n'était plus assujetti à aucune taille envers le prieuré de St-Sulpice, par le fait que depuis longtemps il était au bénéfice des droits de citoyen de Lausanne; que cette ville était libre et que, en vertu de l'antique coutume du lieu, les habitants de Lausanne étaient affranchis de toute servitude, qu'enfin il y avait acquis les droits de citoyen par l'habitation. Un jugement arbitral, du 2 août 1338, donna gain de cause à Vingeron, qui, par contre, dut abandonner au prieuré toutes les possessions qu'il tenait de lui.

Ce n'est que depuis l'année 1527 que le Conseil de Lausanne décida que, pour acquérir la bourgeoisie, les personnes qui ne possédaient pas déjà une maison en ville, il fallait obtenir la permission du Conseil, ainsi que pour être reçu habitant ou advenaire (nouvel arrivant). Il en fut de même pour être reconnu comme bourgeois assouferté, ou petit bourgeois.

Voici les distinctions qui s'établirent ensuite entre les bourgeois et les habitants de Lausanne. Il y avait:

1º Les citoyens nés de citoyens, qui étaient admissibles à tous les emplois;

2º les citoyens nés de bourgeois reçus, qui pouvaient prétendre aux emplois qui étaient à la nomination du Conseil des 25, mais non à celle du Conseil des 200;

3º les petits bourgeois, ou bourgeois assoufertés, n'étaient admissibles à aucun emploi, mais ils jouissaient de tous les autres priviléges;

4º les habitants perpétuels, qui payaient une finance pour l'habitation, mais qu'on ne pouvait congédier et qu'on assistait comme les bourgeois en cas de pauvreté;

5º les habitants ordinaires qu'on renvoyait lorsqu'ils se comportaient mal;

6° enfin, les réfugiés agrégés à la corporation française, laquelle avait sa régie et sa bourse particulière pour l'assistance de ses pauvres. Maintenant, toutes ces catégories de bourgeois ont disparu. Depuis quelques années seulement la corporation française a été fusionnée dans la bourgeoisie de Lausanne, où il n'y a plus qu'une seule catégorie de bourgeois, puis les habitants.

(Extrait du manuscrit Gilliéron.)

La mare de bouillon.

On se demandait comment un Parisien du grand monde, un homme de high life comme M. Albéric Dalbret avait choisi Granville pour théâtre de ses succès. Lorsqu'il était en villégiature, Granville semblait trop petit, trop peu fréquenté par la mode, trop peu élégant pour un personnage de cet acabit.

Souvent, du reste, Albéric quittait la petite ville et suivait à cheval, la route parallèle au rivage qui mène au bourg de Saint-Pair.

Ce jour-là, après avoir déjeuné à Saint-Pair et recommandé son vif alezan au garçon d'écurie auquel il le confiait habituellement, M. Dalbret, égayé par un temps splendide, avait poursuivi pédestrement son chemin.

Il marchait alors sur une route presque inconnue, car il avait laissé à sa gauche le chemin d'Avranches, pour se rapprocher de la mer. C'était comme une large allée de jardins formant des méandres à l'infini. Les achillées, les jacobées, les aunées dysentériques étalaient sur chaque rebord de la route leurs superbes panaches d'or; les scabieuses mélancoliques, les camomilles au cœur de soufre, les grandes marguerites aux pétales blancs, la marjolaine aromatique, les liserons délicats. la verveine et l'aigremoine odorantes, les fleurs violettes du chardon à la tige d'un vert pâle, armée d'aiguilles, les bouquets blancs de l'eupatoire chanvrin s'épanouissaient au milieu d'innombrables espèces d'herbes qui montraient au soleil leurs têtes en forme d'épis, leurs feuilles lancéolées ou leurs granules aériens, rassemblés comme des panaches d'une merveilleuse délicatesse.

Albéric marchait en plein dans l'atmosphère qui resplendissait et répandait à flots la lumière sur ces fleurs et ces herbes, soit qu'une idée le possédât au point de le rendre insensible à la chaleur, soit qu'il se laissât prendre tout entier par la beauté de la nature luxuriante et forte.

On aurait deviné difficilement l'âge d'Albéric. Son élégance, sa taille souple, ses cheveux et sa barbe d'un blond ardent désignaient vingt-cinq ans; mais lorsqu'on l'examinait de près, on apercevait sur son visage tant de petites rides fines, qu'on n'était pas éloigné de croire qu'il touchait la quarantaine. Du reste, sa physionomie délicate, aimable, malgré une pointe de hauteur et un regard qui parfois manquait de franchise, plaisait généralement, et dès qu'il s'en donnait la peine, il attirait à lui toutes les sympathies.

Lorsqu'il fut parvenu à l'endroit où la route, tracée sur un point culminant, se bifurque, il l'abandonna pour suivre un sentier en pente qui bientôt lui découvrit un paysage à la fois sévère et poétique.

A sa droite, sous des bouquets d'arbres, se cachaient quelques maisons; il avait à sa gauche les dunes qui conduisent à la mer et plus loin, dans la brume, la pointe des rochers de Carolles; en face de lui était un large étang, pittoresque, d'où émergeaient çà et là des touffes de prêles et de roseaux. Ces quelques maisons sous les feuilles et ces eaux solitaires, c'étaient le hameau et la mare de Bouillon.

On était à la fin d'août et les récoltes, terminées, accaparaient maintenant tous les bras des batteurs en grange. La chaleur, et surtout les travaux qui se faisaient dans les fermes, écartaient les paysans des pièces de terre dépouillées; le paysage semblait donc absolument solitaire, et Albéric, l'ayant contemplé un moment, se disposait à partir, lorsque la vue de deux personnes qui se montrèrent tout à coup, cheminant le long de l'étang, excita sa curiosité. C'étaient deux amoureux, que sans doute le bonheur de se trouver